

Séance du vendredi 09 juin 2023

Date de la convocation: 10/06/2023

Membres en exercice : 11 *L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain KONIECZNY,*

Présents : 9 **Présents :** Alain KONIECZNY, Claude BIJAYE, Angèle BLUM, René MEDERLET, Laurent SCHMITT, Yves SCHMITT, Martine BAURIERES, Ludovic LOUDCHER, Frédéric MOLTER

Votants : 9

Représentés :

Excusés : Christophe KLEIN

Absents : Vincent NASSOY

Secrétaire de séance : Angèle BLUM

DE_2023_016 - Objet : Elections sénatoriales - constitution du collège "électeurs"

Monsieur le Maire rappelle que les communes doivent procéder ce jour au vote des délégués et suppléants en vue de constituer le « collège électoral » des élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2023.

En vue de ces élections, il convient d'élire au sein du conseil municipal un délégué titulaire et trois suppléants qui auront « obligation » de voter pour l'élection du sénateur.

Monsieur Alain KONIECZNY, Maire préside le bureau de vote constitué de quatre membres : les deux plus âgés et les deux plus jeunes du conseil municipal, soit : MM. MEDERLET René, BIJAYE Gérard, MOLTER Frédéric et LOUDCHER Ludovic

Se déclare comme candidat titulaire : M. Alain KONIECZNY

Se déclarent comme candidats suppléants : MM. BIJAYE Gérard - MEDERLET René - SCHMITT Laurent

Il est procédé à l'élection des membres, sans débat et à bulletin secrets

VOTE POUR L'ELECTION DES TITULAIRES :

Nombre de votants : 9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
Nombre de bulletins « nuls » : 0

DEPOUILLEMENT :

Monsieur Alain KONIECZNY obtient 9 voix

Est élu titulaire, au 1^{er} tour, à la majorité absolue : M. Alain KONIECZNY

VOTE POUR L'ELECTION DES SUPPLEANTS :

Nombre de votants : 9
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9
Nombre de bulletins « nuls » : 0

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/06/2023 057-215700147-20230609-DE_2023_016-DE
--

DEPOUILLEMENT :

Monsieur BIJAYE Gérard, obtient 9 voix

Monsieur MEDERLET René, obtient 9 voix

Monsieur SCHMITT Laurent, obtient 9 voix

Sont élus suppléants, au 1^{er} tour, à la majorité absolue : M. BIJAYE Gérard

M. MEDERLET René

M. SCHMITT Laurent

Pour copie conforme

Altrippe, le 10 juin 2023

Le Maire

A. KONIECZNY



RF Préfecture de Forbach
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/06/2023 057-215700147-20230609-DE_2023_016-DE